

GR11 de Crépy-en-Valois à Chantilly

du samedi 22 mars 2025 au dimanche 23 mars 2025

Encadrant : Baptiste M.	Niveau : Soutenu T1 ¹
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 6	Bivouac (avec ou sans tente)

Randonnée printanière de 61 km basée sur le GR11 (qui fait le tour de l'Île de France) en passant par Ermenonville et Senlis.

Niveau et esprit

RC sans difficulté technique, afin de ressortir vos affaires des placards et éventuellement d'en tester de nouvelles destinées à rejoindre votre sac d'itinérance pour la saison 2025.

Un itinéraire de 2 jours avec un kilométrage classique aux étapes du GR11 et un dénivelé raisonnable dans l'objectif de se préparer doucement aux plus longues sorties estivales.

Participation aux frais

0 € N'incluant pas : les transports, l'hébergement, les repas, les en-cas et boissons.

Transport

Aller : Départ samedi 22 mars 9h24 de PARIS GARE DU NORD. **RV à l'entrée du quai à 9h15**. Arrivée à 10h28 à CREPY-EN-VALOIS.

Retour : Départ dimanche 23 mars à 16h57 de CHANTILLY-GOUVIEUX. Arrivée à 17h24 à PARIS GARE DU NORD.

Hébergement et repas

Bivouac sous votre tente. Tous les repas sont tirés du sac.

Programme

J1 : Crépy-en-Valois > Bivouac. 30 km +450m -550m en 6h30 de marche effective.

Passage par les remparts de la vieille ville avant de s'évader par le vallon du ru des Taillandiers. Visite des villages de Duvy, Auger-Satin-Vincent et de Versigny avec son église et château classés. C'est aussi à Versigny que l'on rentre dans le vallon de la Nonette qui nous guidera jusqu'à Chantilly dimanche. Arrêt à la La fontaine «miraculeuse» Sainte-Geneviève, entre Montlognon et l'abbaye de Chaalis avant de rentrer en forêt du domaine de Chaalis y découvrir la Pierre Sorcière.

J2 : Bivouac > Chantilly. 31 km +500m -450m en 6h45 de marche effective.

Passage par Ermenonville avant de traverser sa forêt domaniale selon un axe nord-ouest pour rejoindre et visiter Senlis. On repart vers l'ouest (comme la Nonette) pour gagner la gare de Chantilly en parcourant le nord de sa forêt.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment,

¹voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Carte bancaire ou espèces,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

Marche et portage

- Chaussures de randonnée,
- Bâtons recommandés,
- Sac à dos de 30 à 50 litres,
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 2-3L.

Alimentation

- 2 déjeuners, 1 dîner, 1 petit-déjeuner, encas, eau pour le week-end,
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet, réchaud.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt,

- Pantalon ou short,
- Chapeau.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent,
- Vêtement de pluie,
- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou.

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Téléphone mobile et batterie,
- Crème et lunettes de soleil,
- Lampe frontale.

Nuitées

- Matelas, duvet, drap-sac, tente,
- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché).

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 11 mars 2025** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le 20/03/2025 si un effectif minimum de 2 inscrits n'est pas atteint.